



Comité départemental de Cyclotourisme de Saône et Loire

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du COMITE DEPARTEMENTAL

### DE CYCLOTOURISME de SAÔNE-et-LOIRE

Studio 70, 9-11 Rue de Lyon, 71100 Chalon sur Saône

Le 16 Novembre 2013

**09h00 Gisèle Calba** représentant le Président du club Velo Sport Chalonnais nous souhaite la bienvenue.

**Jean-Claude Giroud** secrétaire constate, au vu de la feuille d'émargement, la présence de 15 clubs présents sur 17 représentant un total de **50 voix sur 53**. 2 clubs sont absents : Vélo Club Saône-et-Doubs 71 et Cyclotouristes Digoinais excusé.

Les Membres Individuels n'ayant pas de représentant désigné n'ont pu être convoqués.

L'Assemblée Générale Ordinaire étant normalement constituée, elle est déclarée valide et peut légitimement délibérer. Le secrétaire présente l'agenda de la réunion ainsi que les modalités de son déroulement et confirme les participations au repas de clôture.

**Jean-Noël Ducret**, président du comité départemental

- Salue l'assemblée
- Remercie Gisèle Calba du VSC Chalon, pour son accueil et l'organisation de cette réunion.
- Présente les personnalités :
- M. Jean-Claude Morestin, Conseiller Municipal représentant M. le Député maire
- M. Hervé Carlet représentant le CDOS 71
- M. Jean Marie Brousse, président de la Ligue de Bourgogne de cyclotourisme,
- M. Hubert Daujat président d'honneur et membre fondateur du CoDep FFCT 71.
- Mme Gisèle Calba et M. Robert Rousseaux, censeurs aux comptes,
- M. Marc Naigeon, ancien président et membre d'honneur
- Présente les excuses de :

|                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| Monsieur Dominique Lamouller | Président de la FFCT         |
| Monsieur Rémi Chaintron      | Président du Conseil Général |
| Madame Martine Charrier      | Directrice Dépt de la DDCS   |

Le Président nous épargne la lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2012. Chacun l'ayant reçu et lu en temps utile, aucune remarque n'ayant été formulée, celui-ci est considéré comme validé.



## RAPPEL de l'ordre du jour

- Rapport moral (Jean-Noël Ducret Président)
- Rapport d'activités (Jean-Claude Giroud Secrétaire)
- Rapport financier (Jean Paul Arbey Trésorier)
- Comptes-rendus des commissions
  - Féminines (Andrée Greuzard)
  - Formation (Bernard Laforest)
  - Jeunes (Bernard Peronnin)
  - Sécurité (Jean-Claude Giroud)
  - Tourisme (Gérard Mandeville)
- Validation du calendrier 2013
- Challenge de S&L – récompenses (Gilles Gourmelen Vice-président)
- Allocutions des personnalités (J.M. Brousse Président de Ligue)  
(H. Carlet CDOS 71)  
(J.C. Morestin Mairie de Chalon)

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer pour un vote des rapports à main levée :

- Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 50/50 voix **ADOPTÉ**

## LECTURE du RAPPORT MORAL du président **ANNEXE 1**

### RAPPORTS D'ACTIVITES présentés par *Jean-Claude Giroud*, secrétaire

- Comité Directeur **ANNEXE 2-1**
- Clubs **ANNEXE 2-2**

## AVIS des CENSEURS AUX COMPTES

Gisèle Calba et Robert Rousseaux confirment la régularité des pièces comptables et des données financières qui leur ont été présentées le 14 novembre 2013, après un arrêté des comptes au 6 novembre 2013. **ANNEXE 3**

### RAPPORT FINANCIER présenté par *Jean Paul Arbey*, Trésorier **ANNEXE 4**

- Bilan 2013
- Budget prévisionnel 2014

## VOTE DES DIFFERENTS RAPPORTS

- Rapport moral Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 50/50 **ADOPTÉ**
- Rapport d'activités Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 50/50 **ADOPTÉ**
- Rapport Financier Contre : 0 Abstentions : 1 Pour : 49/50 **ADOPTÉ**

## COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

- **FEMININES** (*Andrée Greuzard*) **ANNEXE 5**
- **FORMATION** (*Bernard Laforest*) **ANNEXE 6**
- **JEUNES** (*Bernard Peronnin*) **ANNEXE 7**
- **SECURITE** (*Jean-Claude Giroud*) **ANNEXE 8**
- **TOURISME** (*Gérard Mandeville*) **ANNEXE 9**

Ce calendrier a été établi en commun lors de la réunion plénière du 19 Septembre 2013, les clubs l'ont reçu avec le compte-rendu de la réunion. Celui-ci est à disposition sur le site Internet du CoDep. Le club de Bourbon-Lancy se propose d'accueillir la réunion du Comité Directeur planifiée le jeudi 22 mai à 19h00.

Il est rappelé que la date de cette AG était l'ultime échéance pour que les randonnées validées puissent être insérées dans le calendrier version « papier » édité par la Ligue. Sinon toute randonnée déclarée ultérieurement sera validée dans le calendrier électronique (OIN), sous réserve de l'être au moins 2 mois avant la date, ce délai étant imposé par les contraintes d'activation de l'assurance.

NB : attention à éviter de valider des randonnées au dernier moment en fin d'année. Celles-ci ne pourront l'être (côté assurance) que par une intervention manuelle sur demande express auprès de la responsable nationale, donc soyez prévoyants et anticipez !!

### **REMISE des RECOMPENSES par Gilles Gourmelen**

En raison d'un manque de rapports sur les activités individuelles des licenciés, seuls ont pu être attribués deux challenges « Clubs » :

- Charnay Cyclo : Meilleure représentation féminine.
- La Chapelle-Thècle : Meilleure représentation masculine.

En outre à titre d'encouragement, il est attribué une distinction aux 3 jeunes de Bourbon-Lancy qui se sont classés lors du critérium national à Oberbronn :

- Léo Lagoutte Catégorie 13-14 ans
- Arthur Petit Catégorie 15-16 ans
- Alexandre Laforest Catégorie 17-18 ans

### **INTERVENTION DES PERSONNALITES**

Monsieur **Jean-Marie Brousse**, président de la Ligue de Bourgogne :

- Rappelle le changement d'assureur (ALLIANZ) au 1<sup>er</sup> janvier 2014 avec de nouvelles couvertures et surtout de nouveaux tarifs.
- Evoque la nécessité impérieuse de renforcer le nombre de cadres formés dans les clubs (Initiateurs et moniteurs), susceptibles de répondre aux besoins d'encadrement chaque fois que nécessaire dans les rassemblements organisés aux niveaux Ligue et national, mais aussi en priorité au niveau du département. La situation actuelle, se traduit par des difficultés pour encadrer et accompagner, en particulier les jeunes lors de rassemblements comme les critères, la semaine des jeunes, etc. .... Ceci rend de plus en plus problématique l'organisation de ces manifestations.
- Evoque également les recommandations de la fédération sur l'aspect « Sport-Santé » avec un programme visant, en l'absence d'obligation légale, à inciter les licenciés à partir de l'âge de 50 ans à subir volontairement une visite médicale annuelle de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme, incluant éventuellement un test à l'effort (risques cardio vasculaire et AVC)).

- Rappelle que pour tout besoin de formation, les formateurs disponibles au niveau de la région (Ligue) sont à la disposition du CoDep (santé, mécanique, cartographie, etc ...), sous réserve de planifier de telles opérations suffisamment tôt afin de tenir compte de la disponibilité des personnes. Il précise en outre qu'aucun séminaire (sécurité ou autre,..) n'est assuré au niveau régional, c'est le CoDep qui doit s'assumer sur ce sujet.
- Signale que le CNDS est susceptible de subventionner « Toutes à Paray ».
- Evoque un problème de communication au sein des structures fédérales – problème déjà signalé par le CoDep71 : il n'est pas normal que de façon plus ou moins aléatoire les différents niveaux soient court-circuités lors de la circulation de certaines informations :
  - Infos nationales arrivant directement dans les Clubs sans que la Ligue et/ou les CoDeps n'en soient informés, listes de distribution non à jour, etc....
  - A titre d'exemple un responsable national FFCT s'est déplacé récemment à Tournus dans le cadre d'une réunion concernant le programme « Ville Cyclotouristique ». Le président du CoDep n'ayant été informé que tout a fait accidentellement, a dû initier un déplacement dans l'urgence pour être présent, alors que le développement de l'activité « tourisme » est supposé être un vecteur important de notre activité.

Monsieur **Hervé Carlet**, représentant le CDOS 71 :

- Confirme que pour les activités qui ne relèvent pas de la compétition, ce qui est le cas du cyclotourisme, la loi n'impose pas de visite médicale annuelle. Il appartient à chacun de s'assumer et de consulter préventivement.
- Rappelle également que le CDOS 71 dispense des formations gratuites pour la plupart, intéressant directement l'activité des clubs sportifs. Le calendrier 2013-2014 disponible sur le site du CDOS a été diffusé au niveau des clubs par le CoDep.

Monsieur **J.C. Morestin**, représentant M. le Député maire de Chalon :

En tant que cyclo au sein du VSC Chalon, fait siennes les différentes préoccupations évoquées durant cette réunion, que ce soit la sécurité, la santé et le tourisme. Il confirme aussi l'engagement en ce sens, de la municipalité de Chalon qui travaille en collaboration avec différentes associations cyclistes, afin de renforcer la sécurité (pistes cyclables) et développer le tourisme à vélo pour la découverte de la région au travers de circuits balisés.

**Jean-Noël Ducret** remercie les personnalités présentes, l'auditoire pour sa participation ainsi que le VSC Chalon et plus particulièrement *Gisèle CALBA* pour l'organisation et la qualité de l'accueil. Il convie ensuite l'assemblée au vin d'honneur offert par le club Vélo Sport Chalonnais.

Et pour ceux qui se sont inscrits, soit 39 personnes, la réunion se poursuit autour d'une table conviviale servie au restaurant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **12 h 30**

**Le président,  
Jean-Noël Ducret**

**Le secrétaire,  
Jean-Claude Giroud**

PIECES JOINTES : **Annexes**

# Assemblée Générale du 16 novembre 2013 - Feuille de présence

| N°    | Club                             | Licences | Voix | Noms                            | Signatures |
|-------|----------------------------------|----------|------|---------------------------------|------------|
| 00372 | CYCLOTOURISTES<br>MACONNAIS      | 38       | 4    | ESCUYER                         |            |
| 01794 | CYCLOTOURNUS                     | 17       | 2    | ROBBE                           |            |
| 01836 | USC PARAY LE<br>MONIAL CYCLO     | 59       | 5    | DUMONTET                        |            |
| 02444 | ENT SPORTIVE<br>CHAUFFAILLES     | 34       | 3    | VECHERE JE-<br>PHILIPPE         |            |
| 02712 | CCT BOURBON LANCY                | 137      | 7    | PLET                            |            |
| 03272 | CYCLO CLUB<br>CLUNYSOIS          | 35       | 3    | CHEVRIER                        |            |
| 03502 | CYCLO CLUB<br>CHALONNAIS         | 29       | 3    | GOURAT<br>Serge                 |            |
| 04177 | CYCLO CLUB<br>CUISEROTAIN        | 12       | 2    | Yves et<br>GIRARD<br>JEAN ROGER |            |
| 04482 | CYCLO PHILIPS<br>CHALON S SAONE  | 10       | 1    | CARREL<br>CHRISTIAN             |            |
| 04590 | CYCLO CLUB LA<br>CHAPELLE THECLE | 50       | 4    | RODRI Michel                    |            |
| 04604 | RAND MONTFLEURI<br>ST EUSEBE     | 33       | 3    | GREUZARD DD                     |            |
| 05527 | LE CYCLO<br>PALINGEOIS           | 32       | 3    | AU BOURG J.P<br>FILIPER C.      |            |
| 05933 | VELO SPORT<br>CHALONNAIS         | 18       | 2    | CAIBA                           |            |
| 06117 | VELO CLUB SAONE ET<br>DOUBS 71   | 9        | 1    |                                 |            |
| 06275 | CHARNAY CYCLO                    | 50       | 4    | Stain CHABARD                   |            |
| 07802 | CYCLOTOURISTES<br>DIGOINAI       | 14       | 2    |                                 |            |
| 07806 | AMICALE CYCLISTE<br>DE DEMIGNY   | 43       | 4    | AGUENOT<br>SCHEID               |            |

17

620

53

50

FFCT CoDep 071 - Ligue de Bourgogne 04 - Siège social Mairie de Mâcon

Courriel : [saone-loire-president@ffct.org](mailto:saone-loire-president@ffct.org) ou [saone-loire-secretaire@ffct.org](mailto:saone-loire-secretaire@ffct.org) Site Web : <http://saone-loire.ffct.org>

